AMAP du LAMALOU

Contrat d'engagement (vendredi 4 Novembre 2011 au 27 Avril 2012)

Stéphane Pétrimaux, producteur, s'engage à livrer chaque semaine des paniers de produits frais cultivés sainement dans le respect de la nature et de l'environnement. Il s'engage à afficher la provenance de chaque produit composant le panier lors de chaque distribution.

Chaque consom-acteur/partenaire s'engage au début de la saison et pour toute sa durée à acheter une part de la récolte de la ferme correspondant au contenu d'un (ou d'un demi) panier hebdomadaire, à venir le chercher ou à le faire récupérer par une personne de son choix. Il s'engage à trouver un remplaçant en cas d'abandon en cours de saison ou à ne pas réclamer à Stéphane les sommes déjà versées. L'organisation du partage des demi-paniers est à la charge du consommateur.

Les deux parties s'engagent dans une nouvelle économie solidaire entre la ville et la campagne, qui offre un appui à l'agriculture paysanne locale et le moyen de manger sainement à un prix juste. Elles adhèrent dans ses grandes lignes à la charte des Amap Alliance Provence (disponible sur le site web http://www.alternatives34.ouvaton.org), se réservant le droit d'adapter aux spécificités de l'Amap du Lamalou certains points de cette charte, notamment l'apport occasionnel de produits extérieurs à la ferme. Toutes les initiatives pour développer la vie de l'AMAP, permettre l'intégration des nouveaux, etc sont vivement encouragées. .
La distribution se fait aux Arceaux le vendredi entre 18h30 et 19h30 (pas de distribution le vendredi mais le dimanche lors des journées à la ferme)

L'AMAP du Lamalou ne peut fonctionner qu'avec:

- ***l'implication de chaque AMAPIEN-NE*** *dans les différentes activités, réunions, journées à la ferme, dans la gestion des contrats, des coups de main à la ferme...*
  La première journée a la ferme *aura lieu le dimanche 20 novembre 2011 pour réaliser quelques travaux le matin, découvrir le lieu de production et l'après-midi faire un échange entre nous pour permettre un accueil des nouveaux. La distribution du panier se réalisera ce jour là*
  La deuxième journée a la ferme *aura lieu le Dimanche 18 mars 2012 et la distribution du panier se fera ce jour là. Cette journée sera consacrée à des travaux le matin et à la réunion pour la préparation de la nouvelle saison l'après-midi.*
- ***le respect des quantités de légumes inscrites sur le tableau*** *afin que les derniers puissent avoir leur panier, en évitant de choisir les légumes pour avoir les plus beaux, les plus gros et continuer à avoir le comportement grande surface ou marché .*

Lors de la première distribution le vendredi 4 novembre un apéritif aura lieu pour permettre la rencontre des Amapiens-nes pour cette nouvelle saison chacun amène ce qu'il veut

PRODUCTEUR : STÉPHANE PÉTRIMAUX, Ferme du Lamalou – Gabriac, 34380 St Martin de Londres Tél : 06 14 78 72 32

CONSOM-ACTEUR/PARTENAIRE :
Nom……...
Téléphone (domicile)…….. ou Portable.....
Courriel……..
(*uniquement pour les demi-paniers*) Partenaire du panier……
**sauf avis contraire de votre part, ce courriel sera inscrit à la Mailing liste* amap.lamalou@alternative34.listes.vox.coop *qui permet de diffuser les informations essentielles concernant l'organisation de l'amap Lamalou.*

CONDITIONS DE PAIEMENT	
Nombre de semaine = 26	
Prix des paniers: régulier = 16€	½ régulier = 8€
PANIER ENTIER	**DEMI-PANIER**
☐ intégralité (**16x26=**) **416€** ☐ **2** chèques de 140€ + 1 chèque de 136€ ☐ **exceptionnellement** 5 chèques de 70€ et 1 chèque de 66€ encaissables en début de mois	☐ intégralité (**8x26=**) **208€** ☐ **2** chèques de 70€ + 1 chèque de 68€ ☐ **exceptionnellement** 5 chèques de 35€ + 1 chèque de 33€ encaissables en début de mois
Somme totale acquittée : ……	**Chèques à l'ordre de Stéphane Pétrimaux**

Date **Signature du consommateur/partenaire** **Signature du producteur**

Contrat à remettre en un exemplaire (ou deux si vous le désirez) + le(s) chèque(s) à Frédérique, Céline, Claude
http://www.alternatives34.ouvaton.org/amap:lamalou:lamalou

Participation à la vie de l'AMAP et travail à la ferme

Afin d'aider Stéphane et Silvia, il est bienvenu que les AMAPIEN-NE-S puissent parfois donner un coup de main à la ferme. Des dates à laquelles des travaux nécessiteraient de l'aide de la part des AMAPien-ne-s seront inscrits en cours de saison sur le tableau blanc lors de la distribution (ex: désherbage, composte, tuterage, etc). Ceux qui peuvent et souhaitent participer en dehors de ces journées peuvent aussi contacter Stéphane et Silvia (au 06 14 78 72 32) afin de s'arranger avec eux. Enfin par soucis de solidarité, de partage et de pérennité, chacun est aussi invité à prendre part à la vie de l'AMAP (réunions, distributions, ...) et à participer aux tâches inhérentes à la vie même de l'AMAP (organisation des réunions, contrats, ...). Que ceux intéressés se manifestent!

Dates	Travaux envisagés donnés à titre indicatif
Samedi 12 Novembre	Préparation Terrain
Mercredi 7 Décembre	Soins Arbres Fruitiers
Samedi 18 Février	Préparation Terrain / Semis de Fèves
Dimanche 11 Mars	plantation
Samedi 21 Avril	Semis / Plantations

Participation à la production des semences de la ferme du Lamalou

A partir de plantules et des conseils donnés par Stéphane & Silvia, il est demandé à deux amapien-ne-s (au moins) de prendre en charge la culture-floraison-récolte des graines de légumes. Voir avec Stéphane & Silvia les offres en ce domaine.

Pas de Distribution le vendredi 30 Décembre